

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 16 DECEMBRE 2021 à 20h30, salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

FINANCES / ECONOMIE / INTERCOMMUNALITE

- Décision Modificative n° 3/2021 : Budget Principal ;
- Décision Modificative n° 4/2021 : Budget Principal ;
- Ouverture de crédits avant le vote du Budget Principal 2022 : budget principal ;
- Ouverture de crédits avant le vote du Budget Principal 2022 : budget location de bâtiments industriels ;
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif – année 2020 ;
- Mandat spécial au maire : congrès des maires de France ;
- Prise en charge de l'indemnisation d'un sinistre imputable à la responsabilité de la commune ;
- Dédommagement pour la réalisation d'un mur de soutènement quartier de Bel Air 3 ;
- Fonds de concours Vendée Vitrail 2021 ;
- Création d'un service municipal de ludothèque ;

RESSOURCES HUMAINES

- Ouverture de négociation sur la base de l'accord-cadre national du 13 juillet 2021 relatif à la mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique ;
- Modification du tableau des effectifs ;
- Modification des modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps (CET) ;
- Règlement de formation ;

CADRE DE VIE / DEVELOPPEMENT URBAIN

- Construction d'un restaurant scolaire à Evrunes : lancement de la consultation et autorisation de signature du marché ;
- Marché des travaux de viabilisation du lotissement Bel Air 3 : avenant n°1 au lot 4 « construction de murs en moellons de granit » ;
- Opération d'aménagement du quartier urbain dit « Le Chaintreau » : consultation d'opérateurs ;
- Approbation du périmètre de DPU Chaintreau 2^{ème} tranche ;
- Cession d'un délaissé de voirie rue du Bocage ;
- Cession d'un terrain route de Poitiers ;
- Acquisition d'un terrain place de la Roseraie ;
- SyDEV : convention d'aide à la rénovation énergétique du centre technique municipal ;

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

- Fixation des tarifs de location des barrières métalliques (ganivelles) aux associations mortagnaises ;

AFFAIRES SCOLAIRES

- Subvention classes transplantées et actions pédagogiques ;
- Fusion de l'école maternelle Chantefleurs et de l'école élémentaire Robert Desnos ;

QUESTIONS DIVERSES

- Information sur les décisions prises par délégation ;
- Information sur les marchés à procédure adaptée ;
- Information sur le droit de préemption.

Le Maire,
Signé électroniquement par Alain
Brochoire
Date de signature : 09/12/2021
Qualité : Maire de Mortagne sur
Sèvre
 Alain BROCHOIRE

